

CÉLINE COMBRONDE

DG DU GROUPE TRANSPORTS COMBRONDE ET COPRÉSIDENTE DE TLF

« Notre objectif premier est de revaloriser nos métiers »

En Auvergne-Rhône-Alpes, Céline Combronde, directrice générale du groupe de transports éponyme et coprésidente de TLF, estime que 2018, encore une fois, a été une année satisfaisante pour le transport, malgré un léger ralentissement après l'été, dans une région centrale qui a de nombreux atouts malgré la concurrence étrangère et où les transporteurs souhaitent améliorer leur image, pour mieux recruter.

L'Officiel des Transporteurs : Comment se porte le groupe Combronde cette année, sur la route et dans le combiné ?

Céline Combronde : 2018 a été plus active encore que la précédente pour notre groupe, qui avait bouclé en 2017 sur un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros. Nous espérons consolider cette dynamique pour terminer l'année sur une bonne note de croissance. Constat alarmant, tout de même, pour nos activités de combiné rail-route : la réforme ferroviaire et la grève SNCF ont réduit notre activité multimodale de plus de 50 % d'avril à juin. Malgré un report routier massif durant cette période, notre offre a été affectée qualitativement, et le retour à la normale « post-grève » a pris du temps. Pourtant, nous percevons toujours une tendance forte chez nos partenaires industriels à rechercher des alternatives sur leur chaîne logistique en RSE et digitalisation, et des alternatives à la route. En 2019, nous maintenons donc nos trafics combinés sur les axes sud et nord, avec une rotation quotidienne sur Marseille-Fos et trois rotations hebdomadaires au Havre. L'intermodalité passera aussi par la mise en place d'une activité fluviale « vrac » sur notre plateforme de Loire-sur-Rhône, au second trimestre 2019. Ces développements ferroviaires et fluviaux renforcent aussi de nombreuses activités de pré et post-acheminement routier. Nos attentes se tournent désormais vers des opportunités de matériels électriques pour ce type de prestation.

Enfin, en 2018, le groupe a aussi industrialisé certaines activités en créant Combronde Packaging, qui intervient sur les palettes bois.

L'O.T. : Avez-vous, comme nombre de vos confrères, des difficultés à recruter ?

C. C. : Le constat est moins préoccupant dans les zones rurales qu'à Lyon, par exemple, où c'est assez compliqué. Aujourd'hui, avec 800 collaborateurs et 500 conducteurs, nous créons un centre de formation interne. En 2019, il accompagnera tous nos salariés et nous permettra de recruter des personnes en reconversion. La grande polyvalence de notre personnel et la mise en place d'outils informatiques propres au groupe accentuent aussi nos besoins de formation. En matière de recrutement, je participe à Saint-Étienne à un projet avec le tribunal de grande instance. Il prévoit d'accueillir des jeunes de 16-18 ans sous main de justice, qui ont commis de petits délits. J'ai d'abord proposé des postes logistiques. Mais je pense aussi à des postes de conducteur pour la deuxième phase, qui concernera des 18-30 ans. Ces personnes seront plus encadrées que les autres, mais on peut les aider à sortir de la délinquance en les formant à un métier. Face aux difficultés, la profession doit en tous les cas se concentrer sur la revalorisation de ses métiers. Notre profession, nos organismes de formation prennent de nouvelles initiatives, mais il faudrait aussi un soutien gouvernemental pour favoriser les

embauches et la mobilité sur l'ensemble des territoires. Le programme EVE (Engagement volontaire pour l'environnement), qui remplace la Charte CO₂, peut-être aussi nous aider à changer l'image de nos métiers.

L'O.T. : Comment percevez-vous le marché régional et national dans le transport routier ?

C. C. : L'activité a été soutenue mais, globalement, cela s'explique surtout par la diminution de la capacité de véhicules. Je n'ai pas de tendance 2019, cependant le dynamisme de la région autorise encore de belles perspectives de croissances dans le transport de marchandises routier et ferroviaire. La bonne nouvelle du marché en général réside surtout dans la perception de nos clients et dans le relationnel, qui évolue et devient plus constructif.

L'O.T. : En tant que coprésidente de TLF Auvergne-Rhône-Alpes, quels retours avez-vous de vos confrères sur leurs conditions de travail ?

C. C. : La région a fait de gros efforts sur ses infrastructures, mais il reste certains points noirs comme, toujours, l'A47, ou la RCEA qui reste accidentogène. Avec le passage à 80 km/h, certaines zones pourraient devenir plus dangereuses. Il faudra en mesurer les conséquences. Dans le cadre de la réglementation, il faut aussi être attentif à la mise à niveau des installations logistiques. C'est complexe, car on estime que 80 % des bâtiments ne répondent pas aux normes en vigueur en Auvergne et, dans le même temps, ces réglementations évoluent aussi très rapidement. Il est important que la Dreal nous accompagne sur ces dossiers pour mieux adapter nos locaux. Personne n'est jamais à l'abri d'un incident. Nous avons eu un gros sinistre en janvier 2018, un de nos bâtiments a brûlé... Le respect de la réglementation permet de mieux protéger les biens et les personnes. ●

Propos recueillis par Florence Roux

Moins de grèves et un meilleur réseau pour le ferroviaire



« Le transport combiné a de l'avenir, mais sa croissance semble fortement ralentie par les conditions de trafic, tant par les aptitudes que par la qualité de ses réseaux... Cette année, la grève nous a fortement touchés jusqu'à la fin de l'été. La suppression d'un nombre important de trains a grandement pénalisé les échanges avec les ports français. L'Auvergne, en particulier, souffre d'un manque d'infrastructures, celles existantes présentant un état dégradé. Cette situation freine le développement général de la région. Il conviendra de s'asseoir raisonnablement autour d'une table afin d'harmoniser une nouvelle orientation des activités ferroviaires où l'ensemble les acteurs concernés s'engageraient à parler le même langage. »